

# Le Syndicat Au Service des PLP

LE JOURNAL  
DE L'ACADEMIE DE NICE

1er TRIMESTRE  
2018-19

## EDITO

C'est dans un contexte particulièrement menaçant pour les lycées professionnels que débute cette rentrée 2018.

Pour la Fonction Publique, les projets du gouvernement se précisent : réduction du périmètre des missions des personnels, transfert de services entiers au privé, remise en cause des statuts des fonctionnaires, recours accru aux contrats, menaces sur le paritarisme. Ce sont autant d'attaques que nous devons combattre cette année. Le SNUEP-FSU avec la FSU continuera à mener des actions en faveur du développement de la Fonction Publique et du renforcement de la voie professionnelle scolaire.

### **Une rentrée sans aucune amélioration : une priorité encore manquée !**

Le SNUEP-FSU alerte régulièrement le ministère sur les conditions de travail alarmantes des personnels et les conditions d'études des jeunes de la voie professionnelle. Certaines réalités dans les établissements et des filières sont emblématiques de choix politiques qui nécessitent des mesures urgentes. Dédoubler les classes de secondes, réduire à 24 élèves maximum les effectifs des classes, interdire le regroupement des filières CAP dans les disciplines générales ou encore augmenter le nombre de personnels pour améliorer le travail des équipes pluriprofessionnelles sont des revendications légitimes que le SNUEP-FSU porte.

### **Une Année qui doit donc être combative !**

La réforme des retraites annoncée pour le mois d'octobre, dans un contexte social dégradé, une politique faite à coup d'ordonnances qui ne tient pas compte des propositions des organisations syndicales, apparaît d'autant plus inquiétante. Le journal de ce premier trimestre présente un dossier spécial sur le projet de réforme. Il permet de comprendre que la réforme Blanquer, avec le développement de l'apprentissage, la diminution de nos heures d'enseignements, un Bac Professionnel organisé en « familles de métiers » est une menace sur nos conditions de travail et la formation de nos élèves.

**Des actions sont nécessaires pour un autre projet pour la voie professionnelle. Pour le SNUEP-FSU, cette réforme est dangereuse pour l'ensemble des jeunes et pour les personnels. Il appelle à une rentrée engagée car l'avenir des jeunes c'est notre métier.**

*Journal réalisé par Andrée RUGGIERO & Emmanuelle CAZACH*

**ENSEMBLE, POUR UNE RENTRÉE COMBATIVE !**

[www.snuep.fr](http://www.snuep.fr)



LE SYNDICAT  
DE L'ENSEIGNEMENT  
PROFESSIONNEL  
PUBLIC

# Dossier spécial: La réforme de la formation professionnelle initiale.

## UNE REFORME DE LA VOIE PROFESSIONNELLE QUI VA DANGEREUSEMENT TRANSFORMER LES LP ET NOS MISSIONS.

Le 28 mai dernier le ministre a annoncé ses grands axes pour la « revalorisation » de la voie professionnelle. Faire de cette voie « un parcours de réussite et d'excellence », « former les talents aux métiers de demain ». Ce vocabulaire, cette nov'langue de la communication qui s'adresse à un large public, ne peut pas nous leurrer. Quelles réalités se cachent derrière cette réforme ?

C'est avant tout une réforme idéologique qui s'inscrit dans la lignée du Bac Pro en 3 ans. Plutôt que de revaloriser une filière qui s'adresse majoritairement à des élèves issus de milieux populaires et défavorisés, le ministre et le gouvernement préfèrent par cette réforme imposer des réductions drastiques de moyens qui auront pour conséquences de supprimer des postes de PLP.

En effet, cette réforme est structurée en trois axes :

**La diminution des horaires disciplinaires** : les élèves vont perdre pour les filières de production : 380 heures de formation et 294 pour les filières des services.

En enseignement professionnel, le volume horaire est en diminution de 60 heures sur les 3 années. En plus, la PSE et l'éco-gestion sont globalisés dans le volume horaire de l'enseignement professionnel. Sur les heures d'enseignement professionnel seront effectuées les heures en co-intervention avec les Mathématiques et les lettres-HG.

En enseignement général : en Math-Sciences, les horaires élèves en 2<sup>de</sup> passent de 4h hebdomadaire à 1.5h, puis 2h en 1<sup>ère</sup> et 1.5h en T<sup>ale</sup> ; en lettres-HG la diminution est de 1h élève en 2<sup>de</sup> puis 1.5h élèves pour les classes de 1<sup>ère</sup> et T<sup>ale</sup> ; en LV1, c'est 1h de perte hebdomadaire pour les 3 niveaux.

Quant aux CAP, les horaires diminuent de 207 à 127 heures selon les filières.

**La 2<sup>de</sup> Bac Pro à « famille de métiers »** : chaque famille de métiers pourra regrouper jusqu'à 6 bacs pros distincts. C'est une classe qui sera davantage généraliste, c'est donc une déprofessionnalisation inéluctable de la classe de seconde. La spécialisation professionnelle sera réduite à deux ans impliquant de fait une perte de savoirs et des savoir-faire pour les élèves.

Dès la rentrée 2019, 7 filières seront mises en œuvre impliquant de fait le passage du bac pro en 2 ans.

**Le mixage des publics** : les élèves en apprentissage et en formation initiale seront scolarisés dans la même classe. Le Ministre Blanquer a insisté sur sa volonté d'implanter des UFA dans tous les LP. En plus de jouer la concurrence entre les élèves d'une même classe, cela va poser des problèmes structurels d'harmonisation, apprenti-e-s et élèves ne fonctionnant pas au même rythme.

C'est un moyen d'imposer l'annualisation du temps de travail des enseignants.

Cette réforme est une atteinte à nos conditions d'enseignement et d'études pour nos élèves. La volonté exprimée par cette amputation des heures d'enseignement, cette seconde « généraliste » est bien de ne former ni des professionnels, ni des citoyens. Les élèves de LP sont les sacrifiés du système, ils deviendront une masse salariale mal payée, corvéable dont la formation trop généraliste ne leur permettra pas d'être reconnus sur un marché du travail déjà très concurrentiel.



# Dossier spécial: La réforme de la formation professionnelle initiale.

## LE DANGER DU TRANSFERT DE LA VOIE PROFESSIONNELLE VERS LES BRANCHES PROFESSIONNELLES.

Le ministre et le gouvernement organisent le transfert de la voie professionnelle publique vers les branches professionnelles et le patronat. La conception des diplômes par les commissions professionnelles consultatives (CPC), existe depuis 1948. Ce sont des instances quadripartites et paritaires (syndicats, employeurs, personnes qualifiées, pouvoirs publics) qui permettent le débat et la négociation sur les besoins en diplômes, leurs contenus et la place des diplômes de l'Education Nationale au sein de l'ensemble des certifications professionnelles.

Or, dans la loi annoncée par le ministère, est prévue une modification de la composition et du fonctionnement des CPC.

Les diplômes, leurs contenus seront seuls définis, dans un cadre plus rigide, par les organisations patronales.

De fait, le service public est exclu de cette mission. Le ministère désengage volontairement les organisations syndicales pour permettre la domi-

## POST BAC : LE DNMADE, des poursuites d'études fermées pour nos élèves.

Les BTS d'Arts-Appliquées et les DMA sont remplacés dès la rentrée 2018 par le DNMADE (diplôme national des métiers d'Art et du Design). Ce diplôme en 3 ans mettra de fait en concurrence les élèves de la voie générale et professionnelle, au détriment de ces derniers. Les élèves diplômés d'un Bac Pro AMA ou d'un BMA n'auront pas de places réservées pour ce DNMADE.

Ce projet de substitution, pour lequel la CPC n'a pas été réunie, a complètement occulté le débat et l'avis défavorable du SNUEP-FSU.

## LA FIN DE LA FILIERE G.A ?

Le ministère a donné des consignes aux différents rectorats pour fermer les sections G.A sans que soit proposé un plan de formation ou de reconversion des PLP concerné-e-s.

Dans notre académie, beaucoup d'établissements ont du gérer la perte des dotations liée aux fermetures de ces sections, souvent au mépris des élèves inscrits dans ces filières.

A l'échelle nationale, c'est l'annonce d'un vrai plan social pour les PLP Gestion-administration : intervention dans d'autres filières, enseignement en tant que professeur de technologie au collège, orientation vers des postes administratifs, voire, un plan de licenciement.

Le SNUEP-FSU exige un plan ambitieux pour les jeunes et les PLP. Les professeurs n'ont pas à payer l'échec et les effets des choix politiques ir-

## LA FIN DES CIO

Le personnel des directions régionales de l'ONISEP sera transféré vers les régions. L'orientation ne sera plus confiée aux Psy-EN, les régions seront donc les seules à qui seront confiées les missions d'informations et d'orientations.

Cela va créer de fait des inégalités d'accès à l'information sur le territoire. La régionalisation du service d'information et d'orientation va donc se réduire aux seules formations régionales pour satisfaire les besoins économiques locaux au détriment d'une information des formations au niveau national.

Dans le même temps, les missions des professeurs principaux vont être complètement redéfinies pour imposer aux enseignants des tâches pour lesquelles ils n'ont aucune



# LES CAPA: bilan des mutations et des promotions

## La CAPA hors classe :

Le PPCR, qui prévoit que tous les agents ont vocation à voir leur carrière se dérouler sur au moins deux grades a permis cette année la promotion à la hors classe de 63 PLP au lieu de 58 en 2017. Si nous constatons certaines améliorations, d'autres situations soulèvent nos interrogations car la circulaire d'application mise en œuvre cette année est loin de nous satisfaire. Dans l'académie de Nice, grâce à l'action déterminée des élu.es du SNUEP FSU, nous avons obtenu un barème qui permettait aux PLP du 11ème échelon d'accéder quasi systématiquement à la hors classe. Or cette année avec l'application du barème national, sur l'ensemble des promus (63), 29 sont au 10<sup>ème</sup> échelon alors que 18 collègues au 11<sup>ème</sup> échelon ne sont pas promu.es. Même si le barème implique que la promotion se fera tôt ou tard, nous considérons ce retard dommageable pour ces collègues qui sont victimes des quotas d'avis « exceptionnels » et « très satisfaisants » fixés par échelon, tant au niveau des IEN et des proviseurs que du recteur. Nous avons dénoncé cette mesure qui implique que des collègues, au même échelon, ayant les mêmes appréciations ne se voient pas attribuer le même avis du recteur parce que celui-ci avait atteint son quota !

## La CAPA Classe exceptionnelle:

Le contingent 2018 de promotions à la classe exceptionnelle s'élevait à 40 dont seulement 7 au titre du vivier 2. Sur les 33 promotions possibles au titre du vivier 1 (réservé aux PLP ayant atteint le 3ème échelon de la HC et justifiant de huit ans d'exercice dans des fonctions particulières ou dans l'enseignement prioritaire) seulement 30 ont été accordées faute de candidats éligibles. Malgré notre demande, les trois promotions restantes n'ont pas été reportées sur le vivier 2 et sont donc perdues. Le SNUEP-FSU a toujours dénoncé cette répartition des promotions qui prévoit que seulement 20% soient réservés aux PLP hors classe au 6ème échelon. Pour le SNUEP FSU tou.tes les PLP doivent pouvoir atteindre l'indice terminal du corps à la fin d'une carrière complète, il rejette toute notion de promotion au mérite impliquant une subjectivité source d'inégalité.

## La CAPA Mutations:

231 demandes de mutation dont 87 obligatoires (entrants dans l'académie, réintégration, mesures de carte scolaire) ont été examinées cette année. Sur les 144 demandeurs volontaires dont 45 TZR, seulement 43 obtiennent satisfaction, dont 17 TZR.

Nos chaines, que certains syndicats trouvent inutiles, ont permis à 3 collègues de muter alors que l'algorithme les avait « oubliés » et d'améliorer le rang de vœu obtenu d'une dizaine d'autres.

Comme tous les ans le SNUEP-FSU ne peut pas se satisfaire de ces résultats malgré les efforts déployés pour fluidifier le mouvement. L'insuffisance de moyens, les heures supplémentaires empêchant les créations de postes, les nombreux BMP non transformés en postes pour des raisons obscures, les postes stagiaires principalement implantés dans le département des Alpes-Maritimes paralysent en partie le mouvement.



Le Syndicat  
Spécifique  
des PLP

SNUEP-fsu

# L'ACTUALITE

## Les CAPA et les CAPN en danger:

Le ministre de l'action et des comptes publics envisage la **suppression des instances paritaires des fonctionnaires**, notamment ceux de l'Etat. Les CAPA et les CAPN : commissions paritaires académiques et nationales qui sont aujourd'hui consultées sur l'avancement et les mutations, ne seraient plus qu'informées. Leur suppression permettrait, selon le ministre, d'alléger la gestion des personnels, de permettre une gestion locale et de récompenser le mérite individuel.

**C'est d'abord une remise en cause profonde du principe paritaire et démocratique.** La mise en place d'une gestion « managériale » des ressources humaines est dans la droite ligne des propos du ministre de l'Education. En effet, JM Blanquer souhaite davantage d'autonomie dans la gestion des personnels par les régions académiques, les inspecteurs d'académie et les chefs d'établissement.

SUPPRIMER LES CAP-A-N C'EST AVANT TOUT UNE VOLONTE DE METTRE FIN A LA REPRESENTATION SYNDICALE



Pétition à signer en ligne: [site du snuep.fr](http://site.du.snuep.fr)

## CAP 22 : en marche vers la destruction du service public et du statut des enseignants.

A la fin du mois de juillet a été dévoilé le rapport : *"Service public : se réinventer pour mieux servir"* qui vise à réduire le coût des services publics.

Les économies réalisées visent exclusivement les fonctionnaires, et les enseignants en premier lieu, qui représentent la masse la plus importante des agents de l'État.

Pour l'Éducation Nationale, le rapport s'attaque principalement au statut des professeurs.

### Un nouveau corps d'enseignants :

« **Créer un nouveau corps d'enseignants qui pourrait se substituer progressivement à celui de professeur certifié** » : l'objectif est "d'augmenter le temps d'enseignement des enseignants du secondaire actuels avec un recours à deux heures supplémentaires, ce qui conduira à améliorer leurs rémunérations. Ce nouveau corps d'enseignants pourra se substituer progressivement à celui de professeur certifié. Pour ce nouveau corps, que les enseignants pourraient rejoindre sur la base du volontariat, le temps d'enseignement serait supérieur à celui des professeurs certifiés mais la rémunération serait également supérieure... Ce corps serait soumis à des obligations supplémentaires (bivalence, annualisation d'une partie du temps d'enseignement, obligation de remplacement dans l'intérêt du service) qui offriraient plus de souplesse aux chefs d'établissement"

### Une paye au mérite :

Les chefs d'établissement deviennent avant tout des managers qui auront plus de souplesse pour former leurs équipes pédagogiques et définir la paye des enseignants en fonction de critères d'implication qui permettra un salaire au mérite.

**Leur avenir** *c'est mon métier*



# L'ACTUALITE...suite

Le rapport promet aux chefs d'établissement "un déroulement de carrière plus attractif afin qu'ils jouent pleinement leur rôle de manager".

## **3 à 5 jours de formation en plus des obligations de services :**

Ces journées de formation seront rendues obligatoires, en dehors des heures de cours. Les enseignants vont donc payer leur propre formation. L'Etat se soustrait donc aux droits à la formation continue.

## **La fin du paritarisme :**

Le rapport préconise la fin des CAPA et CAPN. Elles n'auront plus le contrôle sur les mutations et les promotions qui seront laissées à la seule appréciation de la hiérarchie.

Cette réforme voulue par le nouveau monde n'est rien d'autre qu'une application du New management mis en place dans les pays Anglo-saxons, il y a plus de 20 ans. Rien de nouveau, hélas, mais une refonte purement idéologique. La flexibilité, l'adaptabilité, la rentabilité sont les maîtres-mots appliqués dans le cadre d'une politique ultra-libérale qui n'a pour but que de détruire le service public.

En détruisant le statut des enseignants, le gouvernement et le Ministre prennent le risque de dévaloriser un métier déjà fortement mis à mal. Ce métier, qui a largement perdu de son attractivité, ne va plus être recruteur. La Suède, qui a appliqué cette réforme, fait face à une crise des vocations et doit recruter des personnels moins qualifiés.

Le gouvernement prend donc tous les risques pour menacer l'avenir de nos métiers.

Source: lecafepeagogique.net

# A lire sur les réseaux

 **Café pédagogique**  
@cafepeagogique Suivre

Contrairement à ce que dit E.Philippe on attend une forte croissance du nombre d'élèves dans le 2d degré : +30000 en 2018 +40000 en 2019. Mais la réforme du lycée va supprimer en LGT et LP des heures d'enseignement

 **Paul DEVIN**  
@pauldevin59 Abonné

Coût d'un enseignant par élève :  
OCDE = 2936€  
France= 1827€  
(OCDE, Regards sur l'éducation, C.7.1)

Il serait temps que la France décide d'investir dans son système éducatif...

11:21 - 18 sept. 2018

 **Sauce Christian**  
@resistance3349 Abonné

Comme pour le Bac pro 3 ans où Darcos avait fait avaler à quelques-uns la pilule des suppr. de postes par qq "avancées pécuniaires" (sic), Blanquer nous vend ses nlls suppressions avec...l'argent des HS, vu les minables conditions salariales ! Indigne.Un monde à la dérive !

09:19 - 17 sept. 2018



 **Gerardin Sigrid**  
@GerardinSigrid Abonné

Cette loi diminue le financement des lycées pros par une baisse drastique de la taxe d'apprentissage. Elle autorise désormais les apprentis mineurs à travailler 40h semaine sans dérogation et leur interdit tout recours aux prudhommes. @SNUEPFSU Toutes et tous en grève le 27 sept

**SNUEP** -fsu

Le *Syndicat*  
Au *Service*  
des *PLP*

# Les élections professionnelles

**Du 29 novembre au 6 décembre 2018 se dérouleront les élections professionnelles.**

Face au projet du gouvernement de vider de leur sens les instances consultatives à tous les niveaux ( cf. pages 5 et 6 ), les enseignants auront le devoir de se mobiliser pour sauver le paritarisme.

En votant massivement, ils démontreront leur attachement à ce mode de fonctionnement instauré à la Libération pour garantir, entre autre, l'égalité de traitement et l'indépendance des fonctionnaires. Même si tout est fait pour détourner les électeurs du scrutin : comme la mise en place du vote électronique depuis 2011, ou encore le discours populiste ressorti tous les quatre ans par certains syndicats ultra-minoritaires nationalement : « Tous pourri-es sauf nous » : il faudra Voter ! parce que le vote est un pilier de la démocratie et que l'abstention, comme en politique, n'aboutirait qu'à laisser la place à des minoritaires.

**Au SNUEP-FSU tou.tes les militant.es sont en charge de classe, ils/elles sont au cœur des problèmes des PLP .**

**En plus de leur métier de professeur, avec ou sans décharge, ils/elles agissent pour la défense de l'enseignement professionnel et de ses personnels, tout au long de l'année et pas seulement tous les quatre ans au moment des élections.**

Face à l'absence d'enquête institutionnelle qui démontre encore une fois le déni du ministère, le SNUEP-FSU a décidé de consulter l'ensemble des enseignants titulaires et non titulaires.

Aidez-nous à mesurer l'impact des différentes réformes: bac pro 3 ans, refonte des diplômes, évaluation certificative, CCF...

L'enquête en ligne ne prend pas plus de 10 minutes à être complétée. Elle permettra d'être un indicateur pour analyser les conséquences de ces changements sur nos conditions de travail au quotidien.

**Le SNUEP-FSU , un syndicat toujours à l'écoute.**



**CONDITIONS DE TRAVAIL**

Le SNUEP-FSU  
enquête auprès  
des PLP

#enquetePLP  
www.snuép.fr

*Leur avenir, c'est mon métier*

SNUEP F.S.U. LE SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL PUBLIC

Bourse du Travail  
13 Avenue Amiral Collet  
83000 TOULON  
tél : 06 79 44 06 81  
courriel : [snuépnice@gmail.com](mailto:snuépnice@gmail.com)  
site : [www.nice.snuép.fr](http://www.nice.snuép.fr)

**SNUEP-fsu**